

Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

IBM Insights Foundation for Energy On Cloud

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les modalités générales et les présentes modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

1. Logiciel-service IBM

Les présentes modalités des offres de Logiciel-service régissent les offres de Logiciel-service IBM suivantes :

- IBM Insights Foundation for Energy Premium User On Cloud
- IBM Insights Foundation for Energy Standard User On Cloud
- IBM Insights Foundation for Energy Consumer User On Cloud
- IBM Insights Foundation for Energy Asset Analytics On Cloud
- IBM Insights Foundation for Energy Setup On Cloud

2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction des paramètres de calcul des frais suivants, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. Un Utilisateur autorisé est une unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Le Client doit obtenir des autorisations distinctes et exclusives pour chaque Utilisateur autorisé qui obtient un accès au Logiciel-service IBM, que ce soit directement ou indirectement (par exemple, par l'intermédiaire d'un programme de multiplexage, d'un dispositif ou d'un serveur d'applications), par quelque moyen que ce soit. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre d'Utilisateurs autorisés à accéder au Logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.
- b. Un Utilisateur simultané est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Un Utilisateur simultané est une personne qui accède au Logiciel-service IBM à un moment quelconque. Même si la personne accède simultanément au Logiciel-service IBM à de multiples reprises, elle ne compte que pour un (1) seul Utilisateur simultané. Le Client doit obtenir des autorisations d'utilisation couvrant le nombre maximal d'Utilisateurs simultanés accédant au Logiciel-service IBM, que ce soit directement ou indirectement (par exemple, par l'intermédiaire d'un programme de multiplexage, d'un dispositif ou d'un serveur d'applications), par quelque moyen que ce soit, au cours de la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.
- c. Un Bien est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Un Bien correspond à une ressource ou à un élément de valeur tangible qu'il faut gérer, comme de l'équipement de production, des installations, du transport, du matériel informatique et des logiciels. Toute ressource et tout élément comportant un code d'identification unique dans le Logiciel-service IBM constitue un Bien distinct. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir les Biens que gère le Logiciel-service IBM ou auxquels il accède pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.

3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

3.1 Mise en place

Des frais de mise en place seront spécifiés dans un document transactionnel.

3.2 Frais mensuels partiels

Les frais mensuels partiels correspondent à un tarif quotidien calculé au prorata qui sera facturé au Client. Ces frais sont calculés en se basant sur le nombre de jours qui restent dans le mois partiel à partir de la date à laquelle IBM informe le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM.

3.3 Frais d'utilisation excédentaire

Si l'utilisation réelle que fait le Client du Logiciel-service IBM au cours d'une période de mesure excède l'utilisation autorisée spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation, le Client devra payer des frais d'utilisation excédentaire, au tarif indiqué dans le Document transactionnel.

4. Options de renouvellement de la Période d'abonnement pour le Logiciel-service IBM

L'Autorisation d'utilisation du Client indiquera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle à la fin de la Période d'abonnement, en désignant cette période de l'une des façons décrites ci-dessous.

4.1 Renouvellement automatique

Si l'Autorisation d'utilisation du Client indique que le renouvellement de l'abonnement se fait de manière automatique, le Client peut mettre fin à son abonnement au Logiciel-service IBM en faisant parvenir une demande écrite au représentant IBM ou au Partenaire commercial IBM, selon le cas, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de la Période d'abonnement alors en cours qui est spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation. Si IBM ou le Partenaire commercial IBM ne reçoit pas un tel avis de cessation au plus tard à la date d'expiration, la Période d'abonnement qui se termine se renouvellera automatiquement pour une période d'un (1) an ou pour la durée originale indiquée dans l'Autorisation d'utilisation.

4.2 Renouvellement requis

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la Période d'abonnement du Client ne se renouvelle pas, l'abonnement au Logiciel-service IBM et l'accès du Client à ce Logiciel-service sont révoqués à la fin de cette période. S'il désire continuer d'utiliser le Logiciel-service IBM après la date d'expiration, le Client doit passer une commande auprès d'un représentant IBM ou du Partenaire commercial IBM, selon le cas, en vue d'obtenir une nouvelle Période d'abonnement.

4.3 Facturation continue

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la facturation du Client se fait de manière continue, le Client continuera d'avoir accès au Logiciel-service IBM, et son utilisation du Logiciel-service IBM lui sera facturée de manière continue. Pour cesser l'utilisation du Logiciel-service IBM et stopper le processus de facturation continue, le Client doit faire parvenir à IBM ou au Partenaire commercial IBM (selon le cas), un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours, dans lequel il demande d'annuler son utilisation du Logiciel-service IBM. Dès l'annulation de son accès au Logiciel-service IBM, les éventuels frais d'accès impayés qui s'appliquent jusqu'au mois au cours duquel l'annulation a pris effet seront facturés au Client.

5. Assistance technique

L'Assistance technique est fournie pour le Logiciel-service IBM et le Logiciel de soutien, s'il y a lieu, pendant la Période d'abonnement. Cette assistance est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte. Lorsque l'assistance technique est en vigueur :

- a. IBM fournit au Client de l'assistance pour les questions courantes et de courte durée sur l'installation et l'utilisation et les questions liées au code;
- b. IBM fournit au Client un moyen de signaler les incidents par voie électronique et de l'assistance par téléphone au cours des heures d'ouverture habituelles (selon les heures de pointe publiées) du centre d'assistance IBM désigné. (Cette assistance n'est pas offerte aux utilisateurs finals du Client.) IBM fournit de l'assistance 24 h sur 24 chaque jour de l'année pour les incidents de Gravité 1.

- c. IBM peut demander au Client la permission d'accéder à son système à distance pour l'aider à isoler la cause d'un incident. Le Client demeure responsable de la protection adéquate de son système et de toutes les données qu'il contient lorsque IBM y accède à distance avec sa permission.

L'assistance technique ne comprend pas l'assistance pour 1) la conception et le développement d'applications; 2) l'utilisation du Logiciel-service IBM par le Client hors de l'environnement d'exploitation prescrit; ou 3) les défaillances causées par des produits et des services pour lesquels IBM n'assume aucune responsabilité aux termes des présentes Conditions d'utilisation.

6. Objectifs de niveau de service

Les objectifs de niveau de service pour le Logiciel-service IBM sont les suivants :

- Disponibilité de 99,5 % hors des périodes de maintenance périodiques programmées.
- Temps de réponse maximal de 5 secondes pour indiquer une activité en cours dans une page Web.

Les objectifs de niveau de service constituent un but à atteindre et non une garantie pour le Client. Le Client n'aura droit à aucun remboursement, crédit ou autre recours si IBM n'atteint pas les objectifs de niveau de service.

7. Logiciels de soutien

Le Logiciel de soutien correspond à tout logiciel ou élément associé qui est mis à la disposition du Client dans le cadre de l'utilisation du Logiciel-service IBM. Les Logiciels de soutien inclus avec le Logiciel-service IBM sont les suivants :

- IBM SPSS Modeler Premium 16
- IBM Cognos Framework Manager 10.2.1
- IBM SPSS Data Access Pack v. 7.1

Le Logiciel de soutien est fourni exclusivement pour être utilisé avec les artefacts PMQ («Predictive Maintenance and Quality Artifacts»).

7.1 IBM SPSS Data Access Pack

Le logiciel IBM SPSS Data Access Pack est fourni exclusivement pour être utilisé avec le Logiciel de soutien IBM SPSS Modeler Premium 16.

Il n'est pas permis au Client, à une application, à un logiciel ou à un appareil d'accéder directement aux services du logiciel IBM SPSS Data Access Pack ou de l'utiliser directement. Le Client peut toutefois accéder au logiciel IBM SPSS Data Access Pack pour exécuter des fonctions administratives qui s'appliquent à ce même logiciel, comme une sauvegarde, une restauration et la gestion d'une configuration autorisée.

7.2 Utilisation du Logiciel de soutien

Le Logiciel de soutien sera régi par un contrat de licence. Nonobstant toutes les modalités contraires dans le contrat de licence, que le client accepte au moment d'installer le Logiciel de soutien, le Client peut utiliser le Logiciel de soutien uniquement de pair avec le Logiciel-service IBM, conformément aux modalités des présentes Conditions d'utilisation, et seulement dans le but de modifier des artefacts PMQ ou pour créer de nouveaux artefacts PMQ (collectivement appelés «**artefacts PMQ personnalisés**»), comme définis ci-dessous, afin de les utiliser avec le Logiciel-service IBM.

Si l'accès du Client au Logiciel-service IBM prend fin, le Client perd également le droit d'utiliser le Logiciel de soutien et les artefacts PMQ. Il doit alors retirer tous les Logiciels de soutien et les artefacts PMQ de ses systèmes et en détruire toutes les copies.

7.3 Artefacts PMQ

Le terme «**artefact PMQ**» désigne un élément prédéfini et préconfiguré qui est mis en disponibilité avec le Logiciel-service IBM :

- Modèle d'IBM SPSS Modeler, d'IBM Cognos Business Intelligence, rapport, rapport actif et tableau de bord

Il est interdit au Client de modifier ou de supprimer l'information ou les avis sur le droit d'auteur contenus dans les artefacts PMQ.

Les artefacts PMQ et les artefacts PMQ personnalisés, comme définis plus haut, peuvent seulement s'utiliser avec le Logiciel-service IBM et non de manière indépendante. Le Logiciel-service IBM ne fournit

pas le savoir-faire spécialisé pour la création ou la validation des artefacts PMQ. Le déploiement d'artefacts PMQ personnalisés dans le Logiciel-service IBM ne fait pas partie du Logiciel-service IBM et peut exiger des services distincts.

IBM n'est nullement obligée de fournir de l'assistance pour les artefacts PMQ et les artefacts PMQ personnalisés. IBM fournit les artefacts PMQ sans obligation d'assistance et «TELS QUELS», SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS UNE GARANTIE DE PROPRIÉTÉ, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU D'INTERFÉRENCE, AINSI QUE LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER.

8. Dispositions générales

8.1 Collecte de données

Le Client sait et convient qu'IBM peut, dans le cadre de ses activités normales d'exploitation et de soutien du Logiciel-service, recueillir des renseignements personnels du Client (de ses employés et sous-traitants) en lien avec l'utilisation du Logiciel-service IBM, en utilisant des technologies de surveillance ou d'autres technologies. IBM recueille de telles données afin de créer des statistiques sur l'efficacité de son Logiciel-service, en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs ou de personnaliser les interactions avec le Client. Le Client confirme qu'il obtiendra ou qu'il a obtenu le consentement pour permettre à IBM de traiter les renseignements personnels recueillis, aux fins énoncées plus haut, au sein d'IBM, dans d'autres entreprises d'IBM et dans l'entreprise de ses sous-traitants, partout où ils font affaire, et conformément à ce que permettent les lois applicables. IBM répondra favorablement aux demandes des employés et des sous-traitants du Client concernant leur accès aux renseignements personnels qui ont été recueillis sur eux, ainsi qu'à leurs demandes de mise à jour, de correction ou de suppression de ces mêmes renseignements.

8.2 Emplacements bénéficiaires

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur l'emplacement ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

8.3 Activités à haut risque

Le Client ne peut utiliser, ni autoriser d'autres personnes à utiliser le Logiciel-service IBM ou toute portion de ce Logiciel-service, seul ou en combinaison avec d'autres produits, dans des situations où une défaillance du Logiciel-service IBM pourrait entraîner un risque élevé de décès, de dommage corporel ou de dommages physiques ou environnementaux importants («activités à haut risque»), notamment, dans les activités suivantes : conception, construction, contrôle ou maintenance d'aéronefs, d'installations nucléaires, de systèmes de transport en commun, de systèmes de contrôle de la circulation aérienne, de systèmes d'armement, le forage et les pipelines pétroliers, l'équipement de survie ou l'équipement médical implantable.

Annexe A

1. Utilisateurs standards

L'abonnement à l'offre de Logiciel-service IBM Insights Foundation for Energy Standard User On Cloud donne accès aux fonctions suivantes :

- a. Regrouper et visualiser des données issues de sources disparates, comme des capteurs, des systèmes de supervision et d'acquisition de données, la télémétrie, l'historique de bons de travail, l'information sur des événements ou géospatiale (la visualisation sur une carte nécessite l'intégration à un serveur de géomatique, qui n'est pas fournie avec le Logiciel-service IBM).
- b. Effectuer une analyse et produire des rapports dans le cadre d'une maintenance prédictive, afin de déterminer les biens qui risquent de tomber en panne, en indiquant la condition des biens et en fournissant des projections sur les défaillances.
- c. Relever et enregistrer les événements en fonction de seuils établis pour les données qui sont traitées par le Logiciel-service IBM.
- d. Produire et visualiser des rapports sur des événements ou d'autres données enregistrés dans le Logiciel-service IBM.
- e. Visualiser des indicateurs clés de performance fondés sur des événements ou d'autres données enregistrés dans le Logiciel-service IBM.
- f. Exécuter des procédures d'exploitation standards qui aident à automatiser une réponse standard en lien avec un événement, un seuil d'indicateur clé de performance ou une condition définie dans un rapport.
- g. Utiliser un tableau de bord pour cadres supérieurs, qui correspond à une interface spécialisée permettant aux Utilisateurs du Logiciel-service IBM d'obtenir une vue d'ensemble de l'information.

2. Utilisateurs Élites

Les Utilisateurs de l'offre de Logiciel-service IBM Insights Foundation for Energy Premium User On Cloud ont accès à toutes les fonctions décrites plus haut auxquelles peuvent accéder les Utilisateurs standards, de même qu'aux fonctions qui suivent qui leur sont destinées concernant la configuration et le développement d'applications :

- a. Administrer le Logiciel-service IBM par l'intermédiaire d'interfaces administratives.
- b. Importer et exporter des données et des résultats depuis et vers des systèmes du Client ou d'un tiers, afin d'aider à intégrer les systèmes.
- c. Créer et modifier des artefacts PMQ pour leur environnement à l'aide du Logiciel de soutien.
- d. Créer et modifier des procédures d'exploitation standards liées à leur environnement.
- e. Créer et modifier des vues liées à leur environnement.
- f. Créer et modifier des indicateurs clés de performance liés à leur environnement.
- g. Créer et modifier des rapports liés à leur environnement.
- h. Créer et modifier des modèles analytiques liés à leur environnement.

3. Utilisateurs consommateurs

L'abonnement à l'offre de Logiciel-service IBM Insights Foundation for Energy Consumer User On Cloud donne accès aux fonctions suivantes :

- a. Accéder au système pour utiliser uniquement des fonctions en lecture seulement, comme des tableaux de bord.
- b. Télécharger des rapports ou produire des rapports prédéfinis.
- c. Les Utilisateurs consommateurs n'ont pas accès aux fonctions qui sont disponibles pour les Utilisateurs standards et les Utilisateurs Élites.

4. Analyse des biens

L'abonnement à l'offre de Logiciel-service IBM Insights Foundation for Energy Asset Analytics On Cloud donne accès aux fonctions suivantes :

- a. L'analyse des biens sert à mesurer et à définir le nombre maximal de biens qui peut être géré dans le Logiciel-service IBM.
- b. Les Utilisateurs standards et Élites peuvent appliquer aux biens les modèles analytiques qui sont inclus dans le Logiciel-service IBM ou d'autres modèles analytiques créés sur mesure.
- c. Les Utilisateurs consommateurs peuvent accéder aux fonctions pour les biens en mode lecture seulement qui sont incluses dans le Logiciel-service IBM ou qui sont créées sur mesure.
- d. L'analyse des biens peut s'utiliser uniquement de pair avec les Utilisateurs Élites et standards et facultativement avec les Utilisateurs consommateurs.

5. Mise en place

L'offre de Logiciel-service IBM Insights Foundation for Energy Setup On Cloud permet d'activer le Logiciel-service IBM avant le début de la période de facturation du Logiciel-service IBM pour les Utilisateurs et les Biens.

Les Utilisateurs n'ont pas accès au Logiciel-service IBM au cours de la période d'activation.

La période d'activation servira à configurer le Logiciel-service IBM en fonction de l'environnement du Client.